

Réf: Dossier N° : 19516

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SEMEGLO SOPENOU COMMERCE » en abrégé «SESOCOM »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE FRANCE AMERIQUE,
BOULEVARD DE MARSEILLE, 11 BP 1362 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 04 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SEMEGLO SOPENOU COMMERCE » en abrégé
«SESOCOM ».

Objet: Commerce général (import-export). Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE FRANCE AMERIQUE,
BOULEVARD DE MARSEILLE, 11 BP 1362 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur SEMEGLO SOPENOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-057 du 04/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°025 du 04/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

